

Mémoire prébudgétaire de 2018 de La Société de l'arthrite et de CAEMM (Canadiens pour l'accès équitable à la marijuana médicale)

Le 4 août 2017

Madame, Monsieur,

Au nom de la Société de l'arthrite et de CAEMM (Canadiens pour l'accès équitable à la marijuana médicale), nous vous remercions de nous donner l'occasion de vous transmettre leur point de vue sur le budget fédéral de 2018.

Dans le cadre du budget de 2018, nous croyons que le gouvernement fédéral a une occasion importante d'améliorer la vie des Canadiens qui souffrent de l'arthrite en investissant dans la recherche et dans les essais cliniques canadiens sur les effets thérapeutiques de la marijuana.

Voici un sommaire de notre mémoire prébudgétaire :

- Il n'existe aucune recherche suffisamment financée ni aucun essai clinique canadien sur l'utilisation thérapeutique de la marijuana médicale. Cela a empêché les patients d'y avoir accès.
- Nous demandons au gouvernement fédéral d'investir **25 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la recherche sur la marijuana médicale**. Cet argent devrait servir à la recherche fondamentale (8 millions de dollars), à la recherche clinique (12 millions de dollars) et à la recherche en politiques publiques et de services de santé (5 millions de dollars).
- Cette demande cadre avec les priorités du budget de 2018 du gouvernement, à savoir la compétitivité et la productivité de la manière suivante :
 - **Compétitivité** : Investir dans la recherche sur la marijuana médicale peut aider le Canada à combler son retard en matière de compétitivité de la recherche – une conclusion tirée du rapport Naylor de 2017¹ – en exploitant le potentiel du Canada à devenir un centre de recherche de pointe dans ce domaine thérapeutique émergent et important.

¹ Naylor et coll., *Investir dans l'avenir au Canada : consolider les bases de la recherche au pays*, 2017.

- **Productivité** : Investir dans la recherche sur la marijuana médicale peut aider les personnes vivant avec l'arthrite à mieux gérer la douleur. Cela aidera à supprimer certains obstacles qui empêchent les 2,75 millions d'arthritiques en âge de travailler au Canada de participer pleinement au marché du travail. Cet investissement atténuera les conséquences de l'arthrite liées à l'économie canadienne – des coûts estimés à 33 milliards de dollars chaque année pour les soins de santé et la productivité.

CONTEXTE

Environ 4,6 millions de Canadiens sont touchés de nombreuses façons par l'arthrite. Près de trois personnes sur cinq souffrant d'arthrite sont en âge de travailler (2,75 millions de personnes au total). Les patients atteints d'arthrite indiquent clairement que la douleur est le principal symptôme chronique de l'arthrite, et ils recherchent activement des moyens de contrôler la douleur. Bien que cette maladie soit incurable, il existe une panoplie de traitements efficaces visant à soulager la douleur et permettant aux patients de mener une vie active. La marijuana médicale est l'un de ces traitements. Les personnes aux prises avec l'arthrite comptent de plus en plus sur la marijuana prescrite par un médecin pour les aider à gérer l'inflammation et la douleur associées à cette maladie. En fait, selon Santé Canada, 65 % de patients autorisés à posséder de la marijuana avaient reçu un diagnostic d'« arthrite grave » dès juin 2013, ce qui constitue un groupe significatif pour l'utilisation de la marijuana médicale en vertu de la réglementation actuelle.

Bien que Santé Canada permette l'accès à la marijuana médicale autorisée par un médecin depuis un certain nombre d'années, il existe encore un manque important en matière de recherches financées adéquatement et d'essais cliniques canadiens sur son utilisation. Cela entrave l'accès aux patients étant donné que de nombreux médecins se montrent réticents à autoriser la marijuana médicale en l'absence de recherche approfondie et évaluée par les pairs. Le manque de recherche clinique et scientifique sur la marijuana médicale a été évoqué par Santé Canada comme la principale raison pour laquelle la marijuana médicale n'est pas réglementée comme un produit thérapeutique². Cela entrave l'accès des patients à la marijuana médicale par l'intermédiaire de leur régime d'assurance-médicaments public, privé ou parrainé par leur employeur.

RECOMMANDATION : 25 MILLIONS DE DOLLARS SUR CINQ ANS POUR LA RECHERCHE SUR LA MARIJUANA MÉDICALE

Tandis que le gouvernement fédéral évalue les possibilités en matière de légalisation de la marijuana à des fins récréatives, la nécessité d'intensifier la recherche scientifique et la recherche en politiques publiques relativement aux consommateurs de marijuana thérapeutique se fait croissante. On assiste présentement à une énorme vague d'appui pour intensifier la recherche, y compris de la part de la présidente de l'Association médicale canadienne, la D^{re} Cindy Forbes, qui a demandé à « Santé Canada et aux organismes de recherche de financer la recherche scientifique nécessaire » afin de produire des données probantes sur la marijuana à des fins médicales³.

² [Règlement sur la marijuana à des fins médicales](#), *Gazette du Canada*, partie II, vol. 146, n° 50, 15 décembre 2012.

³ Carly Weeks, *Medical marijuana: Does research back up claims of therapeutic benefits?*, *The Globe and Mail*, 28 juillet 2016.

Les spécialistes et les chercheurs ont cerné plusieurs priorités clés en matière de recherche scientifique, de recherche clinique et de recherche en politiques publiques et de services de santé pour l'utilisation de la marijuana à des fins médicales. Ces priorités ont été dégagées lors de la Table ronde sur la recherche sur le cannabis médicinal, une discussion dirigée par la Société de l'arthrite en décembre 2015 en vue d'établir les priorités de recherche nécessaires pour venir en aide aux personnes aux prises avec de la douleur, de l'inflammation et des troubles de santé mentale associés à la maladie chronique⁴.

À la lumière de ces discussions, nous croyons que le gouvernement fédéral devrait : **investir 25 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la recherche sur la marijuana médicale.**

Cet argent devrait servir à soutenir les priorités de recherche sur la marijuana médicale suivantes :

Recherche fondamentale sur la marijuana médicale : (8 millions de dollars)

- Interactions entre médicaments
- Mécanismes d'action de la marijuana sur différentes maladies chroniques
- Interactions entre la marijuana médicale et le système endocannabinoïde
- Métabolisme de la marijuana et distribution systémique
- Identification et essai des différents produits chimiques de la marijuana et leurs répercussions sur l'entourage

Recherche clinique (12 millions de dollars)

- Sécurité liée à l'utilisation de la marijuana médicale à long terme
- Posologie efficace
- Modes de livraison
- Essais par observation de l'efficacité de la marijuana pour traiter différentes maladies

Recherche en politiques publiques et de services de santé (5 millions de dollars)

- Répercussions de l'utilisation de la marijuana médicale sur la santé générale de la population
- Identification des façons les plus efficaces et équitables pour se procurer de la marijuana médicale
- Outils exemplaires visant à informer les médecins et les patients utilisant la marijuana à des fins médicales
- Analyse pharmacoéconomique/coûts-avantages de la consommation de marijuana à des fins médicales

Nous sommes convaincus que la communauté scientifique canadienne est suffisante pour soutenir la recherche proposée.

LIENS VERS LES PRIORITÉS DU BUDGET DE 2018

Compétitivité

Le rapport de 2017 *Investir dans l'avenir au Canada : consolider les bases de la recherche au pays* (ou le rapport Naylor)⁵, mentionne que la compétitivité du Canada en matière de recherche

⁴ La Société de l'arthrite, [Éclairer les zones d'ombre : Rapport sommaire de la Table ronde sur la recherche sur le cannabis médicinal](#), 2016.

⁵ Naylor et coll., [Investir dans l'avenir au Canada : consolider les bases de la recherche au pays](#), 2017.

s'est érodée ces dernières années par rapport aux pays comparables. L'étude commandée par le gouvernement fédéral met en évidence le fait que le manque de financement fédéral destiné à la recherche de base est l'une des raisons pour lesquelles les autres pays ont une longueur d'avance à ce chapitre. Pour y remédier, le rapport recommande que le gouvernement fédéral injecte 1,3 milliard de dollars sur quatre ans dans des activités de recherche.

La réglementation et la légalisation de la marijuana représentent pour le gouvernement une occasion sans précédent de donner suite aux conclusions du rapport Naylor et de combler son retard en matière de compétitivité en investissant dans la recherche sur la marijuana médicale. En raison de sa bonne infrastructure de recherche et de production, le Canada est dans une position où il pourrait devenir un chef de file mondial incontesté. Le temps est venu d'envoyer un signal fort à la communauté internationale, à savoir que le Canada sera le meilleur endroit pour entreprendre des recherches et investir dans cet important créneau thérapeutique en pleine émergence. Cela stimulera la croissance économique et la compétitivité du Canada et mettra en évidence le potentiel de recherche élevé encore inexploité.

Productivité

Les répercussions de l'arthrite sur l'économie canadienne en matière de soins de santé et de productivité perdue sont immenses – ce qui représente 33 milliards de dollars chaque année, ou 2,7 % de notre produit intérieur brut annuel⁶. Environ 2,75 millions de personnes en âge de travailler souffrent de l'arthrite. En raison de la nature de la maladie, de nombreux patients atteints d'arthrite souffrent d'invalidité épisodique lorsque leurs symptômes deviennent incontrôlés. Durant ces périodes, ils sont incapables de travailler et ont une piètre qualité de vie. Si ce problème n'est pas réglé, le fardeau économique pourrait largement doubler d'ici 2040⁷.

Investir dans la recherche en vue de l'utilisation thérapeutique de la marijuana médicale peut favoriser l'accroissement de la productivité du Canada en aidant les arthritiques à optimiser l'utilisation de la marijuana médicale pour gérer leurs symptômes. Réduire les symptômes de l'arthrite peut éliminer les obstacles à la participation active au travail, stimuler la productivité en milieu de travail, réduire l'absentéisme et contribuer directement à l'employeur au bout du compte. Cela sera bénéfique pour l'économie canadienne, réduira le fardeau du système de santé et améliorera la qualité de vie des patients.

Respectueusement soumis par :

La Société d'arthrite
Janet Yale, présidente et chef de la direction
393, avenue University, bureau 1700
Toronto (Ontario) M5G 1E6
Téléphone : 416-979-7228/sans frais : 1-800-321-1433
Courriel : info@arthritis.ca

Canadiens pour l'accès équitable à la marijuana médicale (CAEMM)
Jonathan Zaid, fondateur/directeur administratif
50, rue Westmount Nord

⁶ L'Alliance de l'arthrite du Canada, *L'impact de l'arthrite au Canada : aujourd'hui et au cours des 30 prochaines années*, 2011.

⁷ *Ibid.*

C.P. 22009, Westmount PO
Waterloo (Ontario) N2L 6J7
Téléphone : 416-837-5972
Courriel : jzaid@cfamm.ca

À PROPOS

La Société de l'arthrite est le principal organisme caritatif du domaine de la santé qui offre des programmes éducatifs et du soutien aux plus de 4,6 millions de Canadiens atteints d'arthrite. La Société réalise des recherches afin de mieux comprendre les répercussions de la maladie, prône l'établissement de politiques progressistes à son égard, travaille avec divers intervenants à la promotion des normes de soins appropriés et fournit des programmes éducatifs afin de permettre aux personnes arthritiques de prendre en charge leur maladie.

Fondé en 2014, **Canadiens pour l'accès équitable à la marijuana médicale (CAEMM)** est un organisme sans but lucratif exploité par des patients qui œuvre à la protection et à l'amélioration des droits des patients qui consomment de la marijuana à des fins médicales. Son but est de permettre aux patients d'avoir accès de manière sécuritaire et équitable à la marijuana médicale. Il s'intéresse particulièrement au caractère abordable de la marijuana médicale, notamment sur le plan de l'assurance privée et publique.